

Compte rendu
de la séance du conseil municipal
du 15 février 2018 à 20h30

Date de la convocation : 09 février 2018

Présents : LACOMBE Jean Marie, GUILLET Cathy, RUSSERY Joël, CAZALS Bertrand, ALBOUY Laetitia, DELMAS Claudine, GARCIA Dominique, GAYRAUD Vincent, LACOMBE Christophe, NOWITZKI Vanessa, SIRMAIN Florian,

Absents : DE LA ROCQUE Claudine, FRAYSSE Nicole, RIGAL Adrian, ROUZIERES Guy.

Versement de la subvention à la Ligue de l'Enseignement

Dans le cadre de la convention liant la Ligue de l'Enseignement et les communes de Druelle-Balsac et Clairvaux certains personnels de l'association Les Gastadous ont permis de bénéficier d'une aide financière de l'Etat. La contrepartie prévoyait que ces personnels poursuivent un cursus de formation. C'est ainsi que la directrice du centre de loisirs Les Gastadous, a suivi une formation sur les exercices 2016 et 2017. Les frais liés à son remplacement durant cette période ont été pris en charge pour une grande partie par la Ligue de l'enseignement. Cependant, une partie des frais liés au remplacement de ce personnel sur la période reste à charge des collectivités de Druelle-Balsac et Clairvaux d'Aveyron. Il s'agit d'un surcoût constaté à hauteur de 1512 € qui sera réparti selon les critères établis à savoir 44% pour Druelle-Balsac et 56% pour Clairvaux d'Aveyron. Cette participation qui a fait l'objet d'un avenant sera réglée sur l'exercice budgétaire de 2018.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Projet d'extension de la salle de l'Ady à Clairvaux

Dans le cadre du projet d'extension de la salle d'animation qui lui a été confié, l'Architecte Destruel de Marcillac a remis en Mairie un nouvel avant-projet suite aux modifications demandées lors du précédent conseil municipal et l'estimation chiffrée en résultant. Monsieur le Maire présente ces modifications. A la lecture du plan, certaines remarques sont apportées concernant le déplacement de la porte d'entrée des toilettes et le positionnement d'un urinoir. Il sera demandé à Mr Destruel d'étudier cette nouvelle proposition.

Mr Le Maire informe le conseil municipal que la demande d'aide financière à l'Etat au titre de la DETR 2018 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été déposée le 15 février 2018 auprès des services de la préfecture.

Dénomination et numérotation des rues sur la commune

Monsieur le Maire expose l'intérêt d'établir un plan d'adressage de la commune (dénomination des voies et numérotage des propriétés). Il précise qu'une identification des lieux dits et des habitations faciliterait à la fois l'intervention des services de secours, la gestion des livraisons et que cet adressage est nécessaire pour le prochain déploiement de la fibre optique sur la commune. Il rappelle que la numérotation et la dénomination des rues de Clairvaux sont déjà réalisées mais précise toutefois que quelques ajustements, compléments ou modifications sont encore nécessaires afin que ces données soient utilisables pour la Banque d'Adresse Nationale accessible par de nombreux services.

Il indique aussi que suite à la présentation de la numérotation et la dénomination des noms des rues sur le bourg de Bruéjoul, la population a validé la proposition.

Mr Le Maire propose au conseil municipal d'étendre cette numérotation à l'ensemble des habitations de la commune. Pour ce faire, il présente aux élus le devis établi par le SMICA, organisme qui se propose de réaliser la mise en ligne et la transmission des données auprès des différents services de l'administration (cadastre, impôts...). Celui-ci s'élève à 1 360 €. Le conseil municipal approuve ce devis à l'unanimité.

Informations diverses

Aménagement d'un City Park

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une demande d'aide financière au titre de la DETR 2018 a été déposée pour le projet d'aménagement d'un « city park » sur le plus ancien terrain de tennis au lieu-dit La Prade. Les devis de la société COLAS pour le revêtement et la société Kompa pour le matériel ont été retenus pour le montage du dossier. Les travaux ne sont pour l'instant arrêtés avec aucun de ces deux fournisseurs.

Rythmes scolaires

Mr Le Maire informe les élus que le conseil d'école a adopté le principe d'un retour à la semaine à 4 jours à compter de septembre 2018.

Il précise que les horaires seront modifiés pour la rentrée 2018-2019 : 9h/12h et 14h/17h.

Il informe le conseil municipal qu'un courrier a été adressé au DASEN (inspecteur d'académie) confirmant la position des élus en faveur de la semaine à 4 jours et sollicitant une dérogation pour fonctionner ainsi.

Achat mutualisé d'une balayeuse

Mr Le Maire rappelle que seules 6 communes (Saint Christophe Vallon, Marcillac Vallon, Nauviale, Salle La Source, Mouret et Clairvaux d'Aveyron) ont répondu favorablement à la demande de mutualisation de l'achat d'une balayeuse au sein de la communauté de communes. Il explique qu'une estimation concernant les besoins (longueur, difficulté, périodicité...) sur la commune a été adressée à la commune de Marcillac qui prendrait en charge l'achat de la balayeuse.

Le besoin estimé serait d'environ 60h par an. Cette estimation permettra de prévoir le coût pour la collectivité dont aucune modalité, à ce jour, n'a été arrêtée. Une réunion est prévue prochainement afin de finaliser les modalités d'acquisition, d'utilisation et de financement.

Sens de circulation rue de la Porro à Bruéjoul

Mr Le Maire indique au conseil municipal qu'une réunion est prévue avec les habitants de la rue de la Porro à Bruéjoul le lundi 19 février afin de leur proposer la mise en place d'un sens unique rue de la Porro.